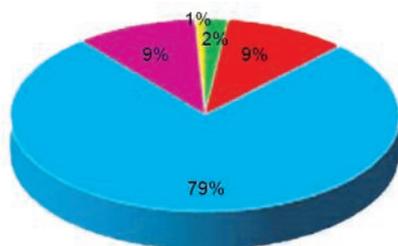


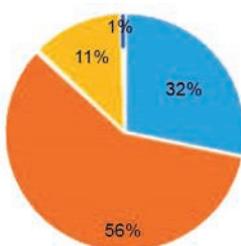
Finances

Répartition des recettes réelles de fonctionnement
Budget primitif BP 2019



■ Impôts et taxes
■ Autres recettes
■ Atténuations de produits
■ Produit des services
■ Dotations et compensations

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement
Budget primitif BP 2019



■ Charges à caractère général
■ Charges de personnel
■ Charges financières
■ Autres charges de gestion courante

Dépenses d'investissement
Budget primitif BP 2019



Contexte budgétaire contraint

- Malgré un contexte budgétaire contraint, l'objectif a toujours été de maintenir des actions en faveur de tous les habitants, bébés, enfants, jeunes, adultes et seniors, embellir la ville et faire en sorte que tous ses habitants se sentent bien à St Pierre du Perray et soient fiers de leur ville.
- La **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'Etat à notre commune a baissé de 53,3 %** passant de 1 063 000 € en 2014 à 496 000 € en 2019, soit une baisse de 567 000 €, alors que **dans le même temps notre population a augmenté d'environ 30%** passant de 8 698 habitants en 2014 à 11 500 habitants en 2019. Cet effet ciseau nécessite une grande vigilance et une hiérarchisation dans les dépenses.

6 ans sans augmentation des impôts locaux

- promesse tenue, les 3 taux communaux des impôts locaux (décidés par la commune) sont restés identiques depuis 2014, malgré le contexte budgétaire difficile :
 - ✓ Taxe d'habitation : 18,78 %
 - ✓ Taxes foncières : 19,94 %
 - ✓ Taxes foncières non bâtie : 76,81 %

Des investissements soutenus

- Le **budget de la commune** (en 2019) est de **16,9 Millions €**, dont 12,6 M€ en fonctionnement et 4,3 M€ en investissement.
 - ✓ Les budgets sont votés chaque année en équilibre, recettes et dépenses.
 - ✓ Un excédent de 1 Million € en fonctionnement représente un mois de trésorerie d'avance pour payer les charges de personnels et de gestion courante. C'est un acte de saine gestion.
- Pour pouvoir continuer à investir, nous devons dégager une épargne de gestion qui nous permette de financer nos investissements sur fonds propres, et si besoin emprunter pour réaliser les très gros investissements.
- Nous allons constamment chercher des **subventions à l'extérieur** : dans le contexte de baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat aux communes, la recherche de subventions à l'extérieur est un levier que nous pratiquons pour chacun de nos investissements.
- Le remboursement du capital de la dette de la commune représente 6% des dépenses totales d'investissements, ce qui est un très bon ratio de gestion.